

## ~ ANNEXE 1 DU REGLEMENT INTERIEUR 2023-2024 De l'UTEC - Filière Hôtellerie Restauration Tourisme ~

La tenue vestimentaire est une exigence de la profession et notre établissement se doit d'être en adéquation avec le savoir-être et paraître des différents métiers auxquels nous vous préparons.

Qu'il s'agisse de la tenue classique portée en classe ou de la tenue professionnelle portée lors des travaux pratiques, le respect du code vestimentaire de votre filière témoigne de votre appartenance à un établissement de qualité, formant les professionnels de demain. Cette tenue reflète ce que vous êtes en train de devenir : un professionnel crédible.

En conséquence, les apprenants de l'UTEC – Filière Hôtellerie Restauration Tourisme devront mettre en application ce complément au chapitre IV du Règlement Intérieur de l'UTEC 2023-2024, relatif au comportement et à la tenue vestimentaire :

**Du lundi au vendredi, les hommes devront porter un costume (veste / pantalon / chemise) et une cravate ou un nœud papillon, et les femmes devront porter un tailleur (veste / pantalon – jupe ou robe, longueur genou / chemisier). Le port de chaussures de ville est obligatoire. Les leggings ne sont pas autorisés. Le ventre doit être couvert.**

**Aucun apprenant en Hôtellerie-Restauration ne peut intégrer un plateau technique sans sa tenue professionnelle (exigée dans le trousseau de rentrée), complète et propre, ainsi que son équipement professionnel complet.**

**En cas d'oubli, ou de non présentation de la tenue professionnelle en cuisine, ou de la mallette de couteaux, une tenue / des couteaux pourront être prêtés par l'UTEC, et seront alors facturés à un prix forfaitaire de 10 € la journée.**

**De même, la formation en Hôtellerie-Restauration nécessite une coupe de cheveux appropriée, courte, ou attachée pour les cheveux longs sur les plateaux techniques.**

Loin d'être accessoire, le style vestimentaire influe sur votre comportement et sur l'appréciation des employeurs et des clients. Il fait partie intégrante de l'image que vous renvoyez. Choisissez avec soin votre tenue et veillez à respecter les règles propres à votre milieu professionnel.